

Trélivan (22)

DRAC-SRA

10 SEP. 2007

COURRIER ARRIVÉ

Lotissement « Le Hameau d'Avaugour » à La Barrière

Diagnostic Archéologique

Juillet 2007

Arrêté préfectoral 2007-008 émis le 25 Janvier 2007.

Anne-Louise Hamon, (I.N.R.A.P.)

Avec la participation de Françoise Labaune, (I.N.R.A.P.)

*Institut National de Recherche en Archéologie Préventive.
Service Régional de l'Archéologie de Bretagne
Alpha Terrains*

2260

Sommaire

Sommaire.....	p 02
Listes des figures, planches et photographies :	p 03
Générique de l'opération.....	p 04
Fiche technique.....	p 05
Arrêté préfectoral portant prescription du diagnostic archéologique.....	p 06
Résumé de l'intervention	p 08
1 Cadre de l'intervention.....	p 06
2 Contexte général.....	p 06
2. 1 Contexte environnemental.....	p 06
2.2 : Contexte archéologique.....	p 08
2.3 Contexte technique	p 08
2. 4 Mode opératoire	p 08
3 Résultats :	p 11
3.1 Une occupation du second siècle après J.C.....	p 11
3.1.1 : Le fossé d'enclos.....	p 13
3.1.2 : La fosse 6 de la Tranchée 1.....	p 13
3.1.3 : Les fossés de la tranchée 40.....	p 13
3.1.4 :Des pièges sédimentaires naturels.....	p 15
3.1.5 : La tranchée 11.....	p 15
3.1.6 :Conclusion sur le site antique.....	p 15
3.2 Une série de fossés parallèles.....	p 15
3.2.1 Ensemble 1.....	p 15
3.2.2 Ensemble 2.....	p 17
4 : Conclusion générale.....	p 17
Bibliographie.....	p 18
Annexes :	p 20
Annexe 1 : Tableau 1 : Résumé des résultats par ordre de tranchées.....	p 21
Annexe 2 : Tableau 2 : Structures archéologiques	p 23
Annexe 3 : Tableau 3 : Mobilier.....	p 26

Liste des figures

<i>Figure 1: Localisation géographique du projet</i>	<i>p 10</i>
<i>Figure 2 : Plan général, 1/1000</i>	<i>p 12</i>
<i>Figure 3: Application des tracés cadastraux anciens au plan général 1/1000</i>	<i>p 13</i>
<i>Figure 4: Secteur Nord 1/500</i>	<i>p 15</i>
<i>Figure 5: Profils des principales structures testées</i>	<i>p 18</i>
<i>Figure 6: Secteur Sud 1/500</i>	<i>p 20</i>

Liste des photographies

<i>Photo 1 : Secteur nord - Tranchée 3 Fait 6 coupe nord</i>	<i>p15</i>
<i>Photo 2 : Secteur nord - Tranchée 40 Faits 5, 6 et 11</i>	<i>p17</i>
<i>Photo 2 : Secteur nord - Tranchée 40 Faits 5, 6 et 11</i>	<i>p21</i>

Générique de l'opération

Responsable de l'opération:

Anne-Louise Hamon: Technicien supérieur à l'I.N.R.A.P.

Equipe de fouille:

Vérane Brizotto, Technicien supérieur à l'I.N.R.A.P.

Topographie :

Vincent Pommier : Assistant d'étude, topographe à l'I.N.R.A.P.

Relevés graphiques

Relevés manuels des structures archéologiques Equipe de fouille

Rédaction du D.F.S. , coordination:

A.L. Hamon

Mise au net des documents graphiques, D.A.O.

A-L Hamon, Vincent Pommier (Topographie)

Dessin du mobilier archéologique

Françoise Labaune Assistante d'étude, Céramologue, INRAP

Photographies :

V. Brizotto, AL Hamon

Suivi scientifique:

Michel Baillieu Assistant Scientifique et Technique I.N.R.A.P. Grand Ouest, Cesson Sévigné
Laurent Beuchet S.R.A. de Bretagne, Rennes

Collaboration administrative et technique:

I.N.R.A.P. Grand Ouest : Michel Baillieu (Direction Grand Ouest, Cesson Sévigné)
Equipe administrative de la direction interrégionale Grand Ouest et
Base logistique de Cesson Sévigné (35)
Service Régional de l'Archéologie de Bretagne : Cellule Carte Archéologique.

Collaboration scientifique

Françoise Labaune céramologue spécialiste de l'antiquité, INRAP

Fiche technique

Localisation de l'opération

Département: Côtes d'Armor (22) **Commune:** Trélivan (22)
Lieu-dit ou adresse: La Barrière
Année du cadastre: 2007 **Sections et parcelles :** AE. 13, 15, 65, 67 et 69
Coordonnées' Lambert, X : 274.000 **Y :** 1091.300
Altitude: 125m N.G.F.
:

Identité de l'opération

Nature: Diagnostic archéologique
Arrêté préfectoral portant prescription de la fouille : N° 2007-008, émis le 25 Janvier 2007
Titulaire de l'autorisation de fouille: Hamon Anne-Louise
Organisme de rattachement: I.N.R.A.P.
Propriétaires du terrain : SARL Soreba M Daniel Rehel, La petite Renaudais, BP 66321, 22100 Dinan (en cours d'acquisition par la Société Alpha terrains)
Maître d'ouvrage du projet: Société Alpha Terrains, 72 rue de Paris, 53000 Laval
Protection juridique: Néant
Motif de l'opération: Lotissement
Surface ouverte: 5487m²

Résultats scientifiques

Mots clés

- Chronologie: Gallo romain,
- Vestiges immobiliers : Fosses, trous de poteaux,, parcellaire, enclos
- Vestiges mobiliers: Céramique, tuiles

Commentaire: un angle d'enclos placé sous l'indice de site.

Lieu de dépôt du mobilier: Dépôt départemental des Cotes d'Armor
du fonds documentaire: S.R.A. de Bretagne, Rennes

Références bibliographiques du D.F.S.

Année: 2007 **Auteur :** Hamon Anne-Louise
Collaborateur(s): Françoise Labaune,
Titre: Trélivan (22) lotissement du Hameau d'Avaugour, à La Barrière
Sous Titre: Diagnostic archéologique
Nombre de volumes: 1 **Nombre de pages:** 30 **Nombre de figures:** 6
Nombre de photographies : 3 **Nombre de planches de dessins :** 0



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,

DA 205019921

ARRETE n° 2007-008 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU, la demande de permis de lotir pour un terrain situé au lieu dit « la Barrière », reçu(e) le 17 janvier 2007 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, le projet est situé sur un terrain livrant des indices d'occupation antique (gisement de fragments de tuiles de toiture en abondance),

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet,

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Côtes d'Armor

Commune : Trélivan

Lieu-dit : La Barrière

Cadastre : section : AE parcelles : 13, 15, 65, 67, 69

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté

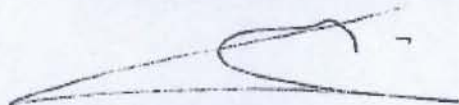
Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la société Alpha Terrains – 72 rue de Paris – 53000 Laval et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives

Fait à Rennes, le 25 janvier 2007

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps

destinataires : société Alpha Terrains
INRAP

copie à : préfecture de région
Mairie de Trélivan
DDE de Dinan

Résumé de l'opération :

C'est en raison de la présence d'un indice de site gallo romain reconnu en surface de labour qu'un diagnostic archéologique a été ordonné par le Service Régional d'Archéologie de Bretagne en préalable à la création d'un lotissement au lieu dit « La Barrière » sur la commune de Trélivan (Côtes d'Armor). Réalisé en cinq jours par deux personnes salariées de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, la prospection mécanique a donné lieu à la découverte à l'endroit même des vestiges signalés à la fin des années mille neuf cent quatre vingt d'un angle d'enclos, englobant une série de fosses, trous de poteaux et fossés excavés dans le granite. Le mobilier céramique accompagnant certaines des structures date l'occupation des premier et second siècle après J.C.. Deux doubles fossés parallèles dont l'appartenance chronologique n'a pas été déterminée ont également été mis au jour sur la partie sud de l'emprise du projet. Ils sont interprétés comme deux limites parcellaires orientés nord-sud pour l'un, ouest-nord-ouest/sud-sud-est pour le second.

1. Cadre de l'intervention :

En raison de l'existence d'un indice de site archéologique gallo romain à l'emplacement du futur lotissement du Hameau d'Avaugour, au lieu dit La Barrière, sur la commune de Trélivan (22), et en application de la loi 2001/44 relative à l'archéologie préventive, le Service Régional d'Archéologie de Bretagne a préconisé la réalisation d'un diagnostic archéologique sur toute la surface du projet proposé. La réalisation de cette opération a été confiée à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, par l'arrêté préfectoral numéro 2007-008 émis le 25 Janvier 2007. La phase «terrain» de l'opération s'est déroulée du 16 au 20 Juillet 2007, sous la direction de Anne Louise Hamon, (I.N.R.A.P) avec l'aide technique de Vérane Brisotto (I.N.R.A.P.).

Un procès verbal constatant l'accessibilité au terrain à la date du démarrage du diagnostic a été signé le 16 Juillet 2007 par la Société Alpha Terrains représentée par monsieur T. Dubois et l'INRAP représentée par A.L. Hamon. L'absence de limites parcellaires visibles au sud de la parcelle AE 13 y a été mentionnée. Un second procès verbal a clôturé l'opération le 20 Juillet 2007.

2. Contexte général :

Le projet d'aménagement s'étend sur une surface de 30015m². (Fig 2) et concerne les parcelles 13, 15, 65, 67, et 69 de la section AE du cadastre actuel de la commune de Trélivan.

2-1 : Contexte environnemental :

Topographie, couverture végétale :

L'emprise du projet couvre le flanc sud d'un relief culminant à 131 m d'altitude, au niveau du lieu dit La Barrière, à quelque 200m au nord de notre zone de travail.

Exceptée la pièce 67, en friche, les parcelles étaient, au moment de notre intervention, recouvertes d'herbes hautes, qui n'ont pas gêné l'avancement des sondages.

Géologie:

Le substratum, constitué de granulite, apparaît en fond de tranchée sous la forme d'une roche très granuleuse, altérée dans sa partie supérieure en arène grossière jaune. Une quarantaine de centimètres de terre végétale recouvre l'ensemble.

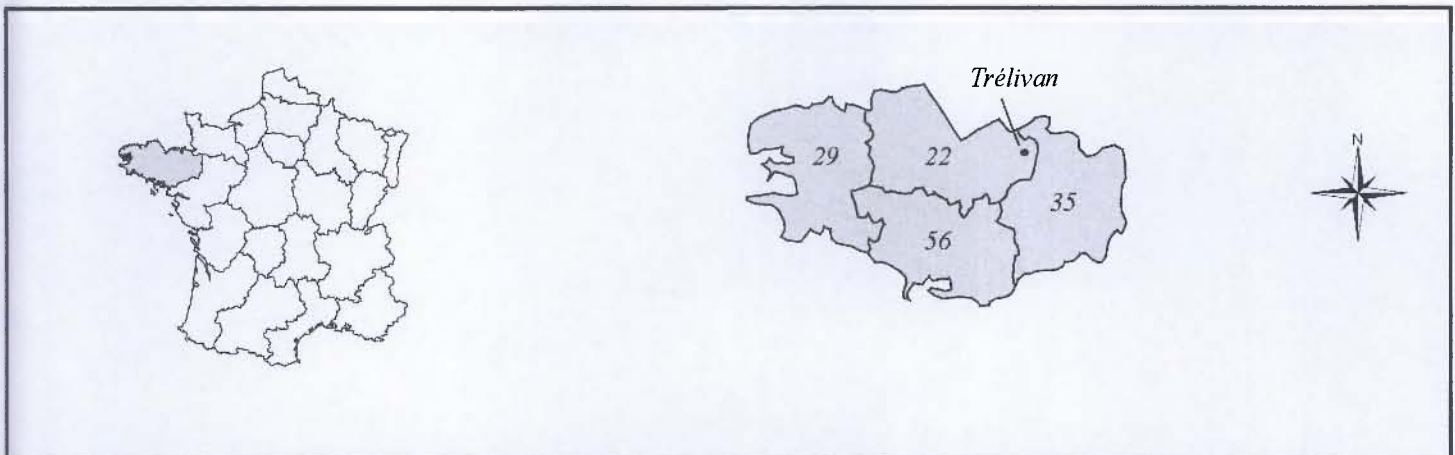
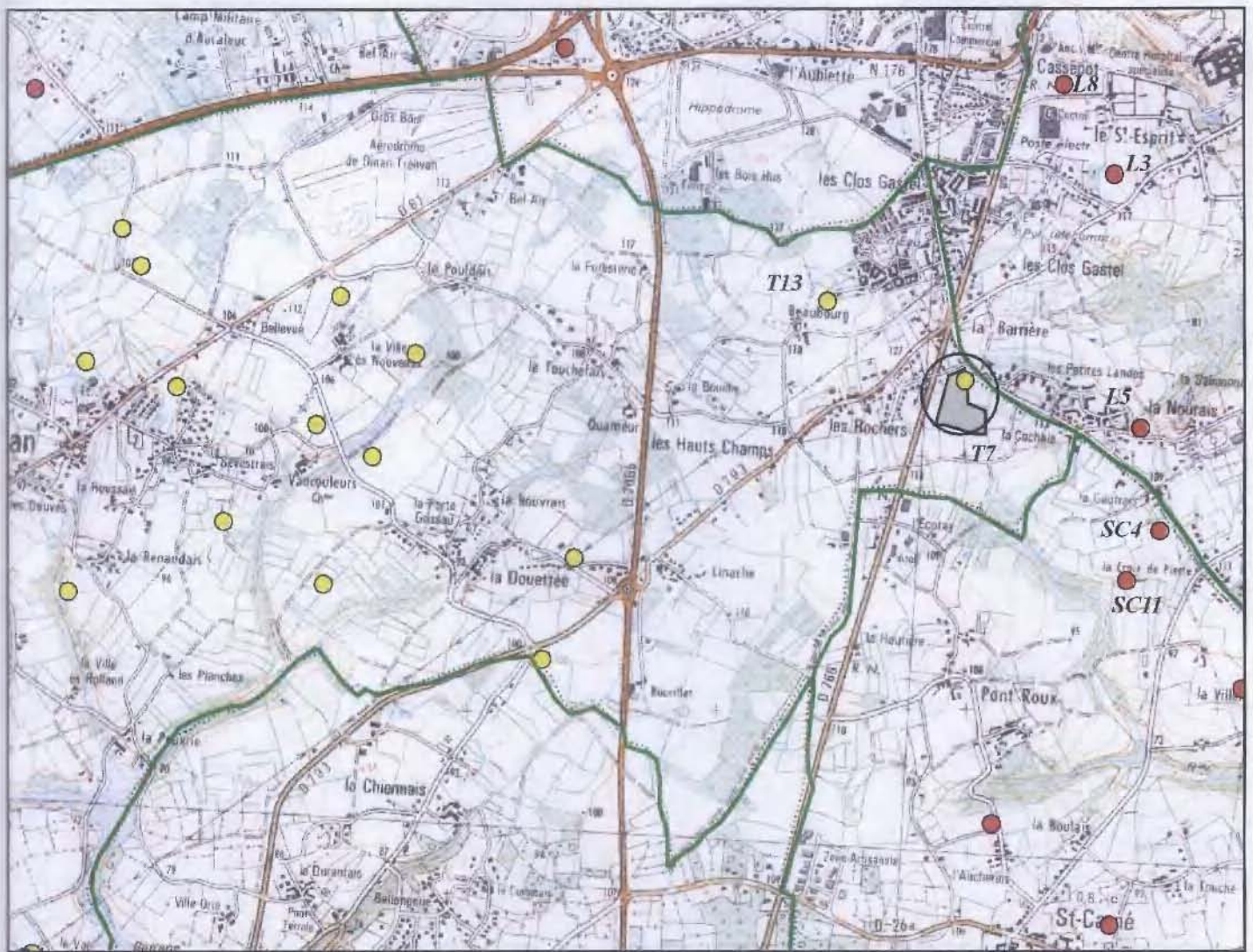


Figure 1: Trélevan (22), Lotissement: le Hameau d'Avagour à La Barrière, Diagnostic INRAP 2007-008, Localisation du projet et des sites archéologiques les plus proches sur la carte I.G.N. au 1/25000

2-2 Contexte archéologique *cf fig1*

L'indice de site à partir duquel a été prescrite cette opération archéologique est constitué d'un gisement de tuiles dispersées en surface du sol. Il a été découvert par Monsieur Pincemin à la fin des années quatre-vingt, et daté de la période gallo-romaine. Il porte le numéro d'inventaire 22 364 007 AH.

Les communes de Trélivan, Quevert, Lehon et Saint Carné, au carrefour desquelles nous nous situons, sont riches en indices de sites d'époques variées. A 500 mètres au nord ouest de la Barrière a été découvert au lieu dit Beaubourg un système d'enclos vraisemblablement daté de l'antiquité. Sur la commune de Léhon, le site numéro 5, au lieu dit la Cochais est un enclos à angles droits et partitions internes. A Saint Esprit, des sondages effectués en 1991 ont daté un enclos repéré en prospection aérienne par L. Langouët. de La Tène Finale. Dans la publication des résultats de ce diagnostic, Y.Menez signale la présence à 150 mètres au sud du site d'un tronçon de voie romaine utilisée par les deux liaisons Corseul-Rennes et Corseul-Le Mans (Menez 1991).

A Saint Carné, le site 4, situé à 230m au sud-est de La Barrière, est une villa gallo-romaine repérée d'avion. A 100mètres plus au sud, à la Croix Saint Pierre, a été vu un système complexe d'enclos à angles droits.

2-3 Conditions techniques de l'intervention:

DICT :

Les concessionnaires gérant les réseaux d'eau, (adduction et assainissement), de gaz (transport et exploitation), d'électricité (transport et exploitation) et de télécommunication ont été contactés dans l'éventualité de l'existence de réseaux aériens ou souterrains dans la zone d'étude.

Une ligne électrique aérienne présente en limite ouest de l'emprise du projet n'a occasionné aucune gêne dans les manœuvres de la pelle mécanique.

Un cantonnement composé d'un bungalow, d'un WC chimique et d'un conteneur fermé par un cadenas a été installé au nord de la fouille, en bordure de voirie.

Collaboration technique :

L'opération a pu être organisée et menée à bien avec l'aide des différents services administratifs, logistiques et techniques de l'INRAP, et en collaboration avec la Société Alpha Terrains, aménageur du site.

2-4 Mode opératoire:

Méthode standard de sondages : une pelle mécanique munie d'un godet lisse d'une largeur de 3 mètres a ouvert des tranchées linéaires en effectuant des passes régulières et planes, de manière à pouvoir observer d'éventuelles traces d'aménagement anthropique sur le substrat ainsi mis au jour. Afin de mieux appréhender les phénomènes de sédimentation et de colluvionnement, les sondages ont principalement été ouverts dans le sens de la pente. Pour chacune des tranchées, ont été notées sur une fiche standard les dimensions du sondage, la nature du substrat et un log stratigraphique a été relevé selon l'intérêt de la stratigraphie. Les vestiges archéologiques éventuels ont également été décrits et localisés sur plan. Tous les sondages ont été rebouchés en fin d'intervention.





Figure 3: Projection du cadastre napoléonien (en rouge) sur le plan général de sondages

En fonction de la densité et de la qualité des vestiges découverts, des sondages manuels ont été pratiqués sur certains d'entre eux. Des plans à l'échelle, des photographies et des fiches descriptives ont alors été réalisés.

Au cours de l'opération, un topographe (Vincent Pommier, I.N.R.A.P.) a établi un relevé des tranchées et des structures. En l'absence de bornes de références, le plan général n'a pu être raccordé au système de nivellement N.G.F et au système géographique Lambert. Cependant, des altitudes ont été proposées en fonction d'un raccord aux courbes de nivellement indiquées sur la carte I.G.N. à l'échelle 1/25000e.

Le mobilier archéologique, ainsi que les documents scientifiques liés à l'opération seront confiés au S.R.A. de Bretagne pour être archivés.

Difficultés rencontrées sur le terrain :

La remontée rapide de la nappe phréatique de surface en fond de sondages mécaniques a présenté des problèmes de relevés sur certains secteurs. En tranchée 1, la fosse 6 n'a pu être sondée sur toute sa profondeur en raison de la dureté du substrat encaissant, qui a limité le creusement à la pelle mécanique. L'eau envahissant rapidement le sondage, il n'a pas été possible d'achever l'évidement de la fosse à la main. La parcelle 67 n'a pas été sondée en raison de son état de friche.

3. Résultats:

Au total, **41** tranchées ont été ouvertes sur les **30015m²** du projet. La surface totale des sondages mécaniques est de **2973m²**, ce qui représente **9,9 %** de la surface du terrain.

Deux types de vestiges ont été mis au jour lors de ce diagnostic archéologique. En premier lieu, au nord de l'emprise, à l'emplacement précis de l'indice de site préalablement repéré en surface, se trouvent les restes d'une occupation gallo-romaine, vraisemblablement l'angle sud-ouest d'un établissement enclos, élément constitutif classique des campagnes antiques.

Par ailleurs, deux fossés parallèles ont été repérés à l'ouest de la parcelle 13. Limite parcellaire plus que chemin ancien, ils ont été reconnus sur une longueur de 80mètres environ. Un second double fossé globalement perpendiculaire au premier a également été relevé. Les deux ensembles se rencontrent dans la tranchée 37.

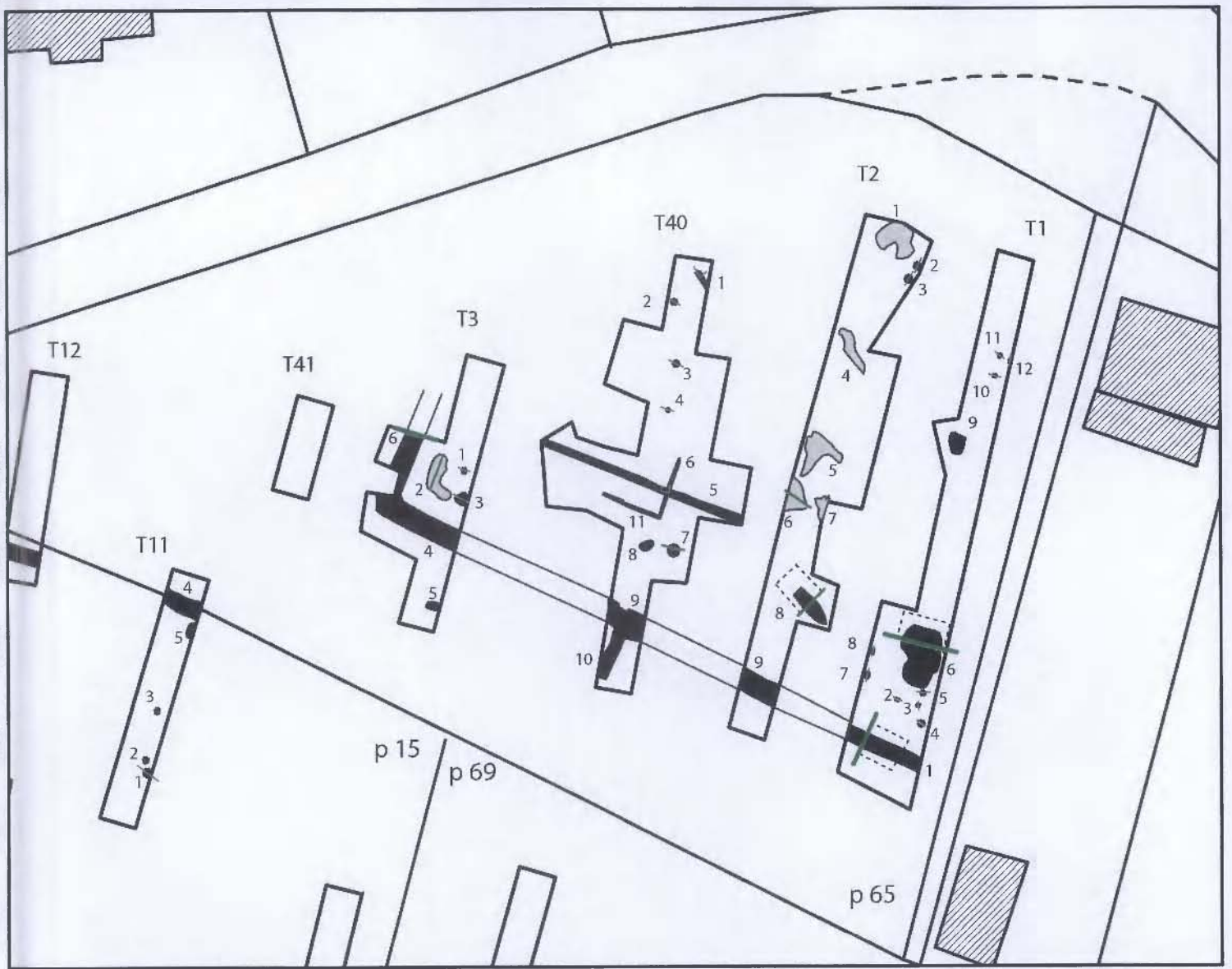
La superposition du cadastre ancien sur le plan général des sondages n'a pas livré d'information importante. Nous avons cependant eu confirmation de l'appartenance chronologique aux époques modernes du fossé mis au jour dans les tranchées T11 et T12 .

3-1 Une occupation du second siècle après J.C.

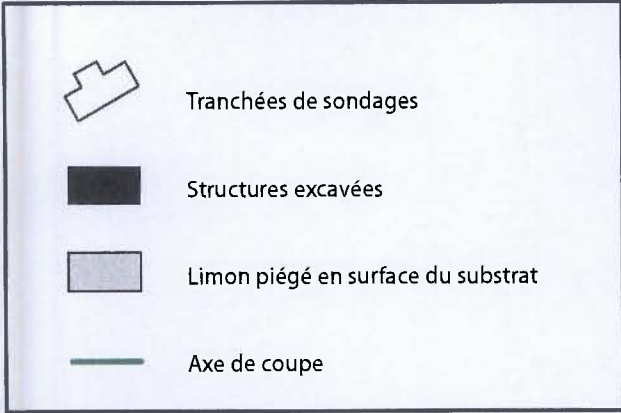
Cf Figures 3 à 7.

Elle apparaît dans les tranchées 1 ; 2 ; 3 et 40, sur la parcelle 65, à l'extrémité nord du projet, soit immédiatement sous l'indice de site signalé par M Pincemin. Compte tenu de l'existence de cet indice, nous avons choisi de pratiquer des tranchées continues de manière à couvrir la plus grande surface possible de terrain, tout en restant dans les limites des prescriptions émises par le Service Régional de l'Archéologie.

Dans ces 4 sondages, 29 structures archéologiques en creux ont été repérées, ainsi que 6 petites zones de limon piégé dans des anfractuosités du substrat et dans lesquelles a été notée la présence de tuiles et de fragments d'objets en céramique.



0 50m



Les vestiges se composent de trous de poteaux, de fosses et de fossés. Le substrat granitique mis à nu lors du décapage permet de repérer assez facilement les anomalies sédimentaires, qui apparaissent sous forme de taches de limon arénacé brun. Cependant, de nombreuses structures ainsi notées restent douteuses après leur fouille manuelle. Le creusement des petites structures tels que les trous de poteaux de petits diamètres n'est pas très lisible, car rendu difficile par la granulométrie importante de l'arène d'altération du granite. Aucun plan de bâtiment n'a été relevé.

3.1.1 : Le fossé d'enclos :

Un fossé large en moyenne de 180cm cerne l'ensemble des Faits repérés sur leur côté sud et ouest. (Tranchée 1, F1, tranchée 2 F9, tranchée 40 F9, tranchée 3 F 4 et 6). Sondé en deux endroits, il révèle une profondeur de 25cm en tranchée 1 et d'une cinquantaine de centimètres en tranchée 3, après sa bifurcation vers le nord. Son comblement variable, est composé de limon arénacé brun foncé (T3) ou de limon graveleux gris clair (T1). Des tuiles et quelques tessons de céramique antiques ont été découverts dans son remplissage.



*Photo 1 : Secteur nord - Tranchée 3 Fait 6 coupe nord
(prise de vue AL Hamon)*

3.1.2 : La fosse 6 de la tranchée 1 :

Les fosses sont peu nombreuses. Un sondage mécanique a été pratiqué dans le Fait 6 de la tranchée 1, dont le type de remplissage et les vestiges céramiques apparaissant en surface du comblement ne laissent aucun doute sur la nature anthropique. Son format en surface est de 4.5m sur 3m. Comme nous l'avons évoqué précédemment, le godet de la pelle mécanique n'a pas réussi à atteindre le fond de la structure, en raison de la trop grande dureté du substrat granitique encaissant. Cependant, nous avons pu reconnaître un profil en cuvette dans les premiers décimètres, puis plus droits dans le

fond de la fosse. Le sondage a atteint 1mètre de profondeur. Le comblement, composé d'un limon arénacé gris, a livré l'essentiel du mobilier datable de ce site : une douzaine de tessons de poterie dont une dizaine se rapporte au second siècle après J.C.. La particularité de ce creusement, dont la fonction reste inconnue, est d'avoir été pratiqué dans le rocher. Sa fouille complète aurait peut être apporté un supplément d'information sur son profil, dont la partie inférieure nous échappe.

Peut-il s'agir d'un puits avorté ou d'une citerne ? Nous écarterons en tous les cas l'éventualité d'un silo en raison de la porosité importante des parois à l'eau.

3.1.3. : Les fossés de la tranchée 40 :

Deux autres Faits notables ont été relevés parmi l'ensemble des structures mises au jour dans ces quatre tranchées : le fossé 5 de la tranchée 40, et les petites tranchées étroites 6 et 11 de la même fenêtre. Le premier mesure 50cm de large et atteint 10cm de profondeur. Les secondes, pour une même profondeur, sont larges de 20cm.

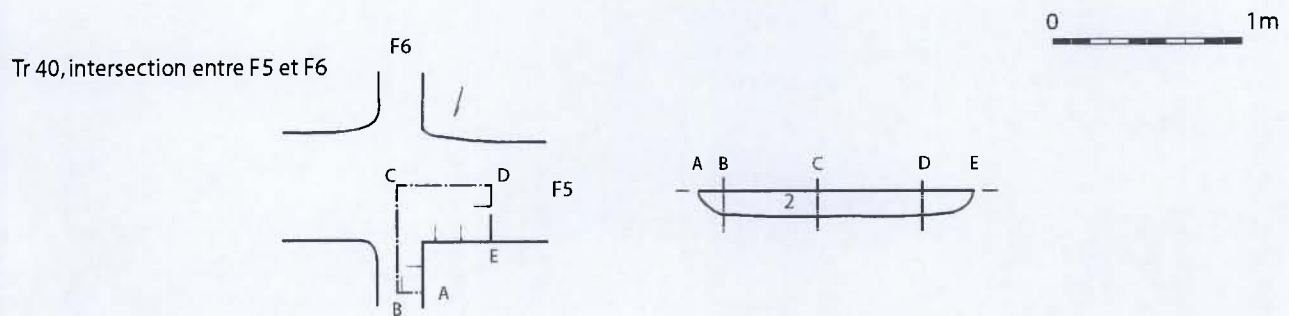
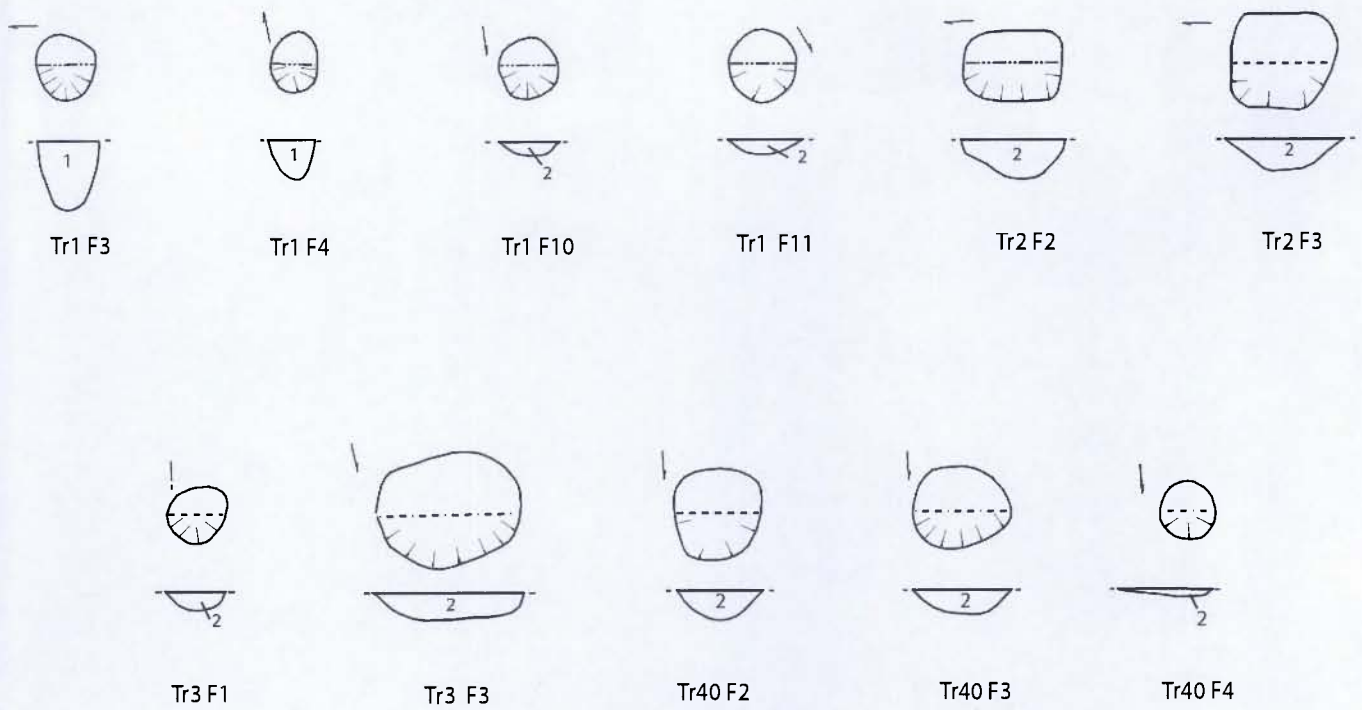
Le fossé 5 a été reconnu sur une longueur de 18m. Il n'a pas été retrouvé en tranchée 3 et l'extension de la tranchée 40 au nord ouest n'a pas permis de retrouver son extrémité nord. Il est possible qu'il bifurque entre les deux tranchées, vers le nord ou vers le sud. Vers le sud-est, il semble se rattacher à la structure 8 de la tranchée 2 bien que celle-ci apparaisse beaucoup moins nettement. Il n'a livré aucun mobilier.

Les deux petites tranchées étroites F6 et F 11 observées dans la fenêtre 40 s'étendent sur 5m chacune, en formant un angle droit entre elles. Si elles évoquent les tranchées de fondation sur sablières, pouvant servir d'assises à des parois de terre, elles déroutent par le dessin qu'elles forment en plan : un simple angle ouvert au nord-ouest.

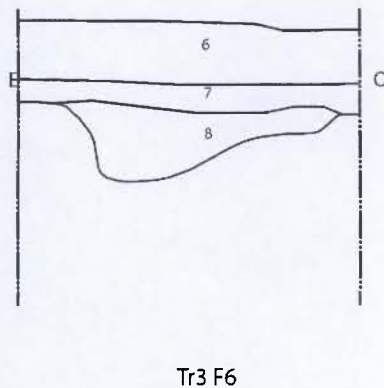
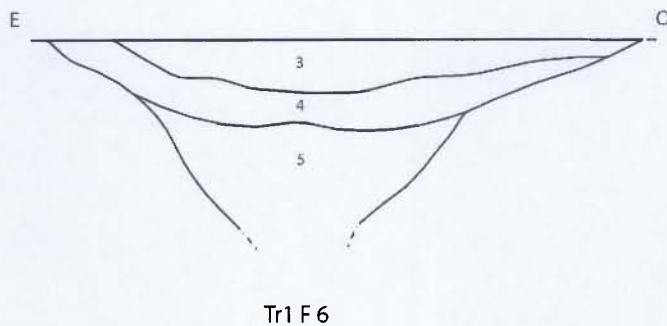
Sondée manuellement, la tranchée 6 a livré un petit fragment de céramique antique.



*Photo 2 : Secteur nord - Tranchée 40 Faits 5, 6 et 11
(prise de vue AL Hamon)*



1: Arène gravilloneuse 2: Arène gravilloneuse brun foncé
 gris souris hydromorphe
 +Terre cuite



3: Arène gravilloneuse argileuse brun gris à orangé homogène et meuble.
 +fragments de terre cuite, briques, tuiles
 4: Arène argileuse gris foncé marbrée d'orange+ tuile, et mobilier céramique.
 5: Arène +argileuse gris foncé hydromorphe marbrée. +briques, tuiles, céramique

6: Terre végétale
 7: Limon arénacé légèrement argileux, brun rouge
 8: Limon arénacé argileux brun foncé+ quartz,
 granite altéré

3.1.4 : Des pièges sédimentaires naturels :

Enfin, une série d'anomalies sédimentaires a été observée principalement dans la tranchée 2 : F1, F4, F5, F6 et F7. Il s'agit de larges taches de limon arénacé brun foncé, contenant parfois des fragments de tuile et de céramiques. Ces structures sont de formes très irrégulières, et atteignent de faibles profondeurs, de l'ordre de 10cm. Le sondage manuel pratiqué dans le Fait 6 de la tranchée 2 a clairement mis en évidence le piégeage du limon dans une irrégularité de surface du granite. Ce sondage a pourtant livré une quantité non négligeable de fragments de poteries et de tuiles brisées. Le fait 5 a ainsi donné une douzaine de tessons du second siècle après J.C., et le fait 11 quelques tessons rattachables aux premiers et second siècles AD.

3.1.5 : La tranchée 11 :

Hormis le fossé 4, directement lié à la limite parcellaire moderne figurant sur le cadastre napoléonien, la tranchée 11 contient 4 structures, trois trous de poteaux et une petite fosse, pouvant éventuellement être reliés au site gallo romain voisin. Un seul de ces Fait :F1, a été sondé manuellement : un trou de poteau comblé d'arène gris souris, profond de 12cm.

3.1.6 : Conclusion sur le site antique :

Délimitée par un fossé de petite profondeur, une série de fosses, de fossés et de trous de poteaux confirme l'existence d'une occupation antique dont la nature reste à déterminer. En l'absence d'éléments parlant, nous ne pouvons qu'envisager la fonction d'habitat pour cet enclos dont nous ne percevons que l'angle sud ouest. Quelques structures observées dans les tranchées 11 et 4 tendent à démontrer qu'il existe des aménagements à l'extérieur de l'enceinte. Un fragment de céramique du second siècle AD a été mis au jour dans la petite fosse 1 de la tranchée 4.

Il est à noter que cet établissement ne subsiste que sous une forme très arasée, et ne livre qu'une faible quantité de mobilier, qui permet cependant de proposer une datation aux premiers et seconds siècles après J.C.. Les tuiles sont particulièrement présentes, souvent très fragmentées.

La totalité de la surface de l'enclos ne peut être déterminée en l'état actuel des découvertes. Il peut dessiner un simple carré comme faire partie d'un ensemble complexe. En tout état de cause, il est aujourd'hui largement détruit par l'installation de la voirie et la construction de plusieurs maisons. Nous supposons la présence du site dans la petite parcelle 62 actuellement en prairie, dans la partie nord de la parcelle 11, à l'est, ainsi que dans les pièces situées de l'autre côté de la rue de la Cochais, sur la commune de Léhon.

3-2 Une série de fossés parallèles (Figures 2 et 6)

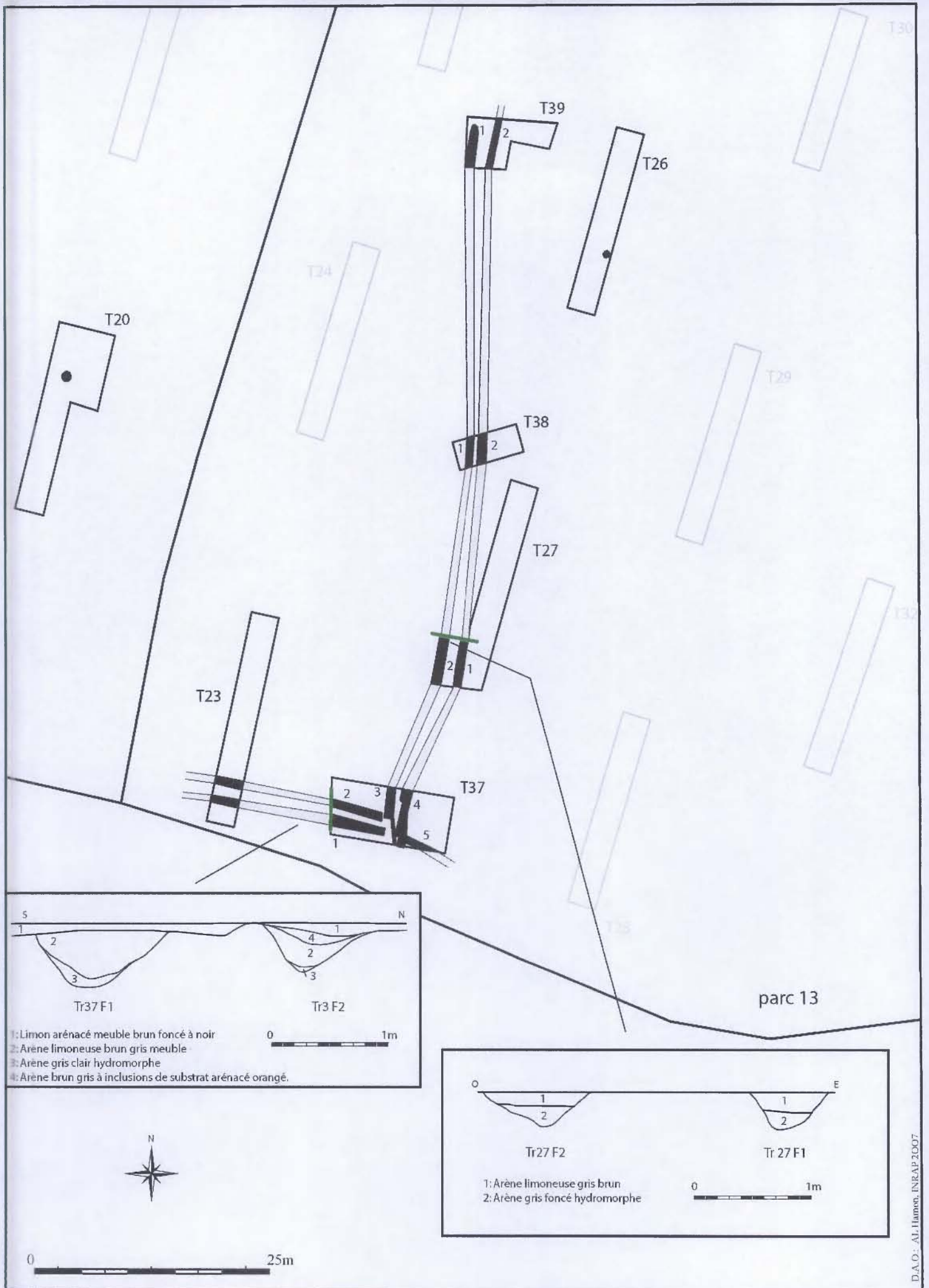
A l'ouest de la parcelle 13, quatre fossés ont été mis au jour, assemblés deux à deux. Les deux ensembles sont perpendiculaires entre eux.

3.2.1 : Ensemble 1 :

Il s'étend sur 80 mètres, selon une orientation globalement nord-sud.

L'éloignement entre les deux fossés est variable, d'une trentaine de centimètres en tranchée 38 à 170cm en tranchée 39. Dans cette dernière, le fossé ouest s'interrompt.

Plus au sud, en T37, les deux subissent des rétrécissements évoquant le recurage de leur tracé.



	<i>Structure</i>	<i>Niveau d'apparition</i>	<i>Largeur</i>	<i>Profondeur</i>	<i>Sondage</i>
27	1	60	70	30	Méca
	2	60	100	30	Méca
37	3	60	75		
	4	60	66		
38	1	45	62		
	2	45	84		
39	1	40	80	18	Méca
	2	40	44	20	Méca

3.2.2 : Ensemble 2 :

Il a été reconnu sur deux tranchées, la seconde, T 37 ayant été ouverte au point d'intersection des deux ensembles. En tranchée 23, les deux petits fossés sont distants de plus de deux mètres, alors que 80cm seulement les séparent en tranchée 37. Leur profondeur atteint une cinquantaine de centimètres.

Le Fait 37/3 est la continuité de F37/1 au-delà de sa rencontre avec les deux fossés Nord Sud de l'ensemble 1. En fait, F37/1 et F37/2 s'interrompent avant leur intersection avec l'ensemble 1.



*Photo 3 : Secteur Sud - Tranchée 37 Faits 1 et 2 coupe ouest
(prise de vue AL Hamon)*

	<i>Structure</i>	<i>Niveau d'apparition</i>	<i>Largeur</i>	<i>Profondeur</i>	<i>Sondage</i>
23	1	50	60		
	2	50	60		
37	1	60	67	54	Méca
	2	60	104	40	Méca
	5	60	55		

Ces deux séries de fossés évoquent en premier lieu les ornières d'un chemin. Cependant, la variation de l'éloignement des deux petits fossés, de quelques dizaines de centimètres à près de deux mètres nous incite à penser qu'il s'agit plutôt de deux limites parcellaires composées d'un talus bordé de deux creusements. Un unique tesson de poterie trouvé en surface de la structure 39/1 s'est révélé insuffisant pour dater le comblement.

Ces fossés sont éventuellement à mettre en relation avec le site antique distant d'une centaine de mètres vers le nord.

4. Conclusion générale:

Deux principales observations peuvent être faites à l'issue de ce diagnostic archéologique :

- A l'emplacement même de l'indice de site antique relevé en mille neuf cent quatre vingt sept par M. Pincemin se situe l'angle d'un enclos gallo romain à l'intérieur duquel se situent des structures en creux rattachables au second siècle après J.C. Cette petite enceinte est délimitée par un fossé de petit format, et contient, sur près de 2000m² une trentaine de fosses, trous de poteaux mais également tranchées étroites indiquant une occupation sédentaire dont l'importance ne peut être déterminée au vu de ce nombre réduit d'éléments immobiliers. En l'absence d'indices caractéristiques propres à des fonctions artisanales ou agricoles particulières, nous ne pouvons que proposer une vocation domestique classique à cet enclos dont nous ne percevons qu'une partie restreinte, le reste du site s'étendant largement vers le nord et l'est de l'emprise du projet. Nous noterons l'état d'arasement très avancé de l'ensemble des vestiges, ainsi que la relative rareté du mobilier archéologique présent dans le comblement des structures les plus profondes. De nombreux pièges sédimentaires se sont formés dans les anfractuosités de la roche affleurante. On y trouve quelques tessons de poterie et d'assez nombreux fragments de tuiles.
- Deux doubles fossés ont été repérés au sud de ce premier site, en parcelle 13. Interprétés comme des limites parcellaires, ils peuvent être mis en relation avec le site antique placé plus au nord.

Bibliographie

Généralités :

Carte archéologique de la commune de Trélivan, de Saint Carné, de Léhon, 2007, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, cellule carte archéologique

MENEZ, LANGOUET, PESCHARD, COLLEU , 1991

Menez Y., Langouet L., Peschard S., Colleu J.P.- *Un site du second âge du fer à Saint Suliac en Léhon (Côtes d'Armor)*, Les dossiers du CERAA, 19.

ANNEXES

Annexe 1

Tableau 1 : Résumé des résultats :
par ordre de tranchées

<i>Tranchée</i>	<i>Parcelle</i>	<i>Profondeur (cm)</i>	<i>Type de substrat</i>	<i>Structures</i>	<i>Notes</i>
1	65	60	Rocher granitique et arène jaune	12	Secteur Nord
2	65	45	id	11	Secteur Nord
3	65	45	Id	5	Secteur Nord
4	15	50	Arène et limon	1	Secteur Nord
5	15	50	Granit et arène		
6	15	50	Rocher granitique		
7	15	50	Rocher et arène		
8	15	60	Id	1	
9	15	50	Id	4	
10	15	40	Granit	1	
11	15	40	Arène	5	Secteur Nord
12	65	50	Id	1	
13	15	40	Rocher et arène		
14	15	40	Id		
15	15	40	Id		
16	69	40	Arène, rocher et blocs de quartz		
17	69	40	Arène		
18	69	40	Arène et granit		
19	69	40	Id		
20	69	40	Arène	1	
21	69	50	Id		
22	69	50	Arène et argile	2	
23	13	50	Arène	2	Secteur Sud
24	13	50	Id		
25	13	40	Argile et arène		
26	13	50	Arène et granit	1	
27	13	60	Id	2	
28	13	50	Arène		Secteur Sud
29	13	40	Arène, granit et quartz roulés		
30	13	60	Arène		
31	13	60	Arène et quartz roulés		

32	13	50	Arène		
33	13	60	Arène et quartz roulés		
34	13	50	Arène et granit		
35	13	80	Limon argileux jaune , arène et quartz roulés	1	
36	13	70	Limon argileux jaune orangé		
37	13	70	Arène graveleuse	5	Secteur Sud
38	13	45	Arène	2	Secteur Sud
39	13	40	Arène et granit	2	Secteur Sud
40	65	40	Arène et granit	7	Secteur Nord
41	65	50	Arène		

Annexe 3

Tableau 2: Structures archéologiques

Tranchée	N°	Type	Niveau d'apparition	Long	Larg	Diam (cm)	Prof	Sondage	Notes
1	1	Fossé	45		160		25	mécanique	
	2	Trou de poteau	45	30	35		34	Manuel	Net. Carré
	3	TP	45			38	34	Manuel	
	4	TP	45			32	20	Manuel	
	5	TP	45			40	12	Manuel	
	6	Fosse	45	450	300		>100	Méca	Creusée dans le rocher
	7	Fosse	45	80	60		24	manuel	tuiles
	8	TP	45			34		Manuel	Douteux
	9	Fosse	45	160	150				Tuiles
	10	TP	50			45	9	Manuel	douteux
	11	TP	55			35	9	Manuel	
	12	TP	55			35			
2	1	Fossé	45		250				
	2	TP	45			53	18	Manuel	Net
	3	TP	45	66	55		18	Manuel	Net
	4	Fosse?	45	400	150				Tuiles; douteux
	5	Fosse	45						Irrégulière céramique
	6	Diaclase comblée	45	300	100		30	Manuel	
	7	Diaclase	45	180	??				
	8	Fossé	45						
	9	Fossé	45	180					
3	1	TP	45			37	10	Manuel	Net
	2	Limon piégé	45	300	150		-	Manuel	
	3	Petite fosse	45	90	70		14	Manuel	

	4	Fossé	45		190				
	5	Fosse	45	110	100				
	6	Fossé	45		160	60	50	Mécanique	
4	1	Fosse ?	50	80	57		-	Manuel	Douteux
8	1	Fosse	30	90	80		8	Manuel	
9	1	Fossé ?	40		75		-	Manuel	Douteux
	2	Fosse	40	120	80				
	3	Fosse ?	50	120	100				
	4	TP ?	50			30			Douteux
10	1	TP ?	40			50	-	Manuel	Piegeage dans rocher ?
11	1	TP	35	60	50		12	Manuel	
	2	TP	30			40			
	3	TP	35			30			
	4	Haie moderne	40		130				
	5	Fosse ?	40			Sup à 130			
12	1	Haie moderne	50		130				
20	1	Fosse charbonneuse	40			50			
22	1	Trou de piquet ??	40	30	20	4	4	Manuel	
	2	Id	40			30			
23	1	Fossé	50		60				
	2	Fossé	50		60				Parallèle au précédent
26	1	TP ?	40	50	45		-	Manuel	Douteux
27	1	Fossé	60		70		30	Méca	
	2	Fossé	60		100		30	Méca	Parallèle au précédent
35	1	Fossé	70		110				Haie moderne ?
37	1	Fossé	60		67		50	Méca	
	2	Fossé	60		104		40	Id	
	3	Fossé	60		75				
	4	Fossé	60		66				
	5	Fossé	60		55				
38	1	Fossé	45		62				
	2	Fossé	45		84				Parallèle au précédent
39	1	Fossé	40		80	18	18	Méca	

	2	Fossé	40		44	20	20	Méca	Parallèle au précédent
40	1	Fossé	40		40		6	Manuel	
	2	TP	40			50	16	Manuel	
	3	TP	40	50	40		12	Manuel	
	4	TP ?	40			30	5	Manuel	Douteux
	5	Fossé	40		50			Manuel	
	6	Tranchée étroite	40		20		10	Manuel	
	7	TP	40	70	40		18	Manuel	Douteux
	8	TP	40			80			
	9	Fossé	40		180				
	10	Fossé	40		100				
	11	Tranchée étroite	40	20			10	Manuel	

Annexe 4
Tableau 3: Mobilier archéologique

Propriétaire des terrains au 16 Juillet 2007 :
SARL SOREBA, M Daniel Rehel, La Petite Renaudais
BP 66321 22100 Dinan

Terrains en cours d'acquisition au 16 Juillet 2007 : par
Société Alpha Terrains,
72 rue de Paris
53000 Laval

Etat sanitaire des objets : Chaque objet a été nettoyé, séché, et placé en sachet plastique étiqueté en fonction du sondage et/ou de la structure de provenance. Une surveillance de l'évolution des objets en fer non traités (clous) est à prévoir.

Dépôt des objets : Confiés au S.R.A. de Bretagne, Rennes (35)

Identification :

Antiquité : Françoise Labaune INRAP

<i>Tranchée</i>	<i>Fait</i>	<i>US</i>	<i>G Romain</i>	<i>Moderne</i>	<i>Indét</i>	<i>Total</i>	<i>Chronologie</i>	<i>Cag.</i>
1			1			1	antiquité	1
1	1	décap	2		2	4	antiquité	1
1	6		1			1	antiquité	1
1	6		11			11	Ile ap. JC	1
1	6	3	1			1	antiquité	1
2	2		1			1	antiquité	1
2	5		12			12	Ile ap. JC	1
2	6						antiquité	1
2	6		14	1		15	mobilier hétérogène	1
2	11		7		2	9	Ier-IIe s. ap. JC	1
4	1		1			1	Ile ap. JC	1
11	4	haie		1		1	contemporain	1
39	1	surf			2	2	insuffisant	1
40	1		1			1	antiquité	1
40	3	1	3			3	antiquité	1
40	6 est	fond	1			1	antiquité	1
Total			56	2	6	64		